



Année universitaire 2026 – 2027

DEMANDE D'ADMISSION EN STAPS
Suite à une année de PASS à l'UM
À transmettre au plus tard le 19/07/2026

Une réponse vous sera donnée le 21 juillet 2026

Pour rappel :

- Les candidatures en Licence 1 sont possibles mais doivent obligatoirement passer via la plateforme Parcoursup. Attention si inscription en L1 après sélection via Parcoursup, les reçus-collés ou les collés devront attendre de valider la L2 STAPS pour postuler en MMOPK via la LAS2.
- Les candidats « reçus-collés » peuvent postuler en LAS STAPS 2^{ème} année ou en Licence STAPS 2^{ème} année option kiné **MAIS** n'auront qu'une seule tentative en MMOPK.

***Si vous avez postulé sur eCandidat pour intégrer une L2,
ne pas faire cette procédure***

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Numéro étudiant de l'UM :

Ayant effectué une année en PASS durant l'année universitaire :

Sur le site de :

Flahault

Giraud

Nîmes



Lire attentivement les cas de figure suivant et cocher la case correspondante à votre situation, puis cocher la filière demandée

Etant « reçu-collé » au concours, demande à intégrer la **L2 STAPS Montpellier**, dans la filière :

APA EM ES MS

Etant « reçu-collé » au concours, demande à intégrer la **LAS 2 STAPS Montpellier**, dans la filière :

APA EM ES MS

Etant « reçu-collé » au concours ET ayant choisi la filière masso-kinésithérapie en PASS, demande à intégrer la **L2 STAPS Montpellier option kiné**, dans la filière :

APA EM ES MS

Fait à

le

SIGNATURE (obligatoire)

Documents à transmettre OBLIGATOIREMENT à staps-inscriptions@umontpellier.fr

(Indiquer en objet du mail : admission suite PASS / votre nom)

- Ce document complété et signé
- Les résultats de baccalauréat
- Les résultats des concours PASS
- Une lettre de motivation précisant votre expérience dans le domaine sportif (niveau de pratique personnelle et activité d'encadrement/animation)
- Tous justificatifs attestant de l'expérience dans le domaine sportif